

## **Extrait du compte-rendu du CTA - 30 juin 2020**

### **Ajustement postes enseignants**

Transfert d'une des 2 ULIS de Brugière à l'EREA Opme

#### **Dossiers défendus par FO:**

Lycée B. Pascal : - 20H en Maths avec la réforme du lycée . Demande de moyens complémentaires

Lycée Virlogeux : demande du maintien de la Seconde Euro Italien. Inadmissible de fermeture une section qui fonctionne et qui a les élèves!

Lycée Descartes : manque une 30aine d'heures d'autonomie. **Réponse du Rectorat : on financera des groupes supplémentaires.**

FO : choix à faire = on ferme là ou là. Opposition entre les personnels. Pb des DHG. On ne peut pas se cacher derrière l'autonomie. C'est un choix du Rectorat imposé aux personnels.

### **Ajustement moyens ATSS**

FO : demande de postes d'agents de laboratoire en collège

### **Ajustement AED**

Rectorat : on tient compte des demandes des chefs d'établissement (?!)

FO : dotation AED à abonder dans bien des établissements

Recteur : on rajoute 3 ETP pour les internats liberté et 1, 3 ETP en plus

#### **Dossiers défendus par FO:**

**Verrière : +0,2 (motion)**

**Collège G. Philipe : maintien des moyens CPE, AED.**

Baisse à P. Boulanger, Brassac, Saugues, Montdory, B.P Ambert

**Demande R. Quilliot : choix d'1/2 CPE provisoire plutôt que plus d'AED.**

Situation des AED eux-mêmes : beaucoup de non renouvellement (ex : Verrière)

SG : pas de consigne du rectorat

Lycée P. Boulanger : effet de seuil car 11 internes de moins à cette date.

FO : pb des non-renouvellements de contrats – aucun recours pour les AED – Pb de statuts car vite éjectés à la fin de l'année. Le rectorat doit intervenir pour appuyer le renouvellement des AED qui le demandent. AED démunis

Rectorat : base de 30 internes pour moyens AED au niveau académique

### **Carte des enseignements de spécialité**

Plus d'italien à Mme de Staël car pas d'élèves

Cournon : suppression LLCE Allemand, ouverture d'Arts du cirque

Si fermeture LLCE Anglais, ouverture souvent vers LLCE Anglais monde contemporain

## **Calendrier de préparation rentrée 2020: recours mutations, affectation des stagiaires, des TZR et des contractuels**

20, 24, 29 et 31 juillet = **4 vagues de stagiaires** = affectation avant le 15 août

4 à 6 jours pour faire vœux

### **31 juillet – 13 août = affectation des stagiaires**

Chaque stagiaire reçoit un mail à son adresse mail perso. Vœux à [ce.dpe@ac-clermont.fr](mailto:ce.dpe@ac-clermont.fr) Tout se fera par mail

### **Mouvement intra sur Iprof à 17h**

1<sup>er</sup> juillet : sur iprof voies et délais de recours.

Publication des barres par discipline (supérieur à 5 personnes) sur le site de l'académie

**Recours** : courrier du DRH pour dire qui assistera les personnels au niveau des OS

Recours : Agent non muté ou hors vœux (extension), recours ne portant pas sur le barème, recours transmis par l'agent seul.

Rencontre bilatérale : tableau pour cas par OS

Bilatérale : 3<sup>e</sup> semaine de juillet, puis le 27 août, puis les 4 et 7 septembre

Bilatérale par OS. Il faut être 2 par corps. Représentativité lié au CTMEN

**TZR, Contractuels CDI et CDD: affectation connue le 22 juillet** ; ajustement à la marge si BMP non pourvus

**15 janvier 2021 : report des appréciations et avancement PPCR** = 2 campagnes en même temps en 2021

**CAPA échelon spécial le 24 août** : pas de changement lié à l'application du ministère. Il faut la faire avant le 31 août.

Stagiaires = convocation ? Quand ? Pas de convocation? Rentrée à l'INSPE? 2021 = seront étudiants

Rentrée en discussion avec l'INSPE : rentrée comme avant ou en virtuel selon contexte sanitaire.

Rentrée vers le 24 août.